

# PROJET COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

## BILAN DE LA DEUXIEME ANNEE



# EDITO



“ Nous n’héritons pas de la terre de nos parents, nous l’empruntons à nos enfants...” Autrement dit, de façon plus prosaïque, nous n’avons pas que des droits vis-à-vis de la planète, nous avons aussi des devoirs. Après le contrat social établi par Jean-Jacques Rousseau au XVIII<sup>ème</sup> siècle, qui est le fondement de la démocratie, Michel Serres invite à signer “le contrat naturel”, titre d’un de ses livres paru en 1987.

Un contrat où la Nature ne serait pas que l’environnement de l’Homme, au centre et tout-puissant, mais où la Nature serait un véritable partenaire de l’être humain, dans une relation équilibrée et pérenne. Un contrat durable que le Conseil Municipal de la ville d’Agde a signé le 25 septembre 2008, lors du vote du projet communal de développement durable.

S’il est vrai que tout contrat fixe des engagements, encore faut-il s’assurer de sa bonne exécution. C’est tout l’enjeu du bilan de la deuxième année qui vous est présenté. Au travers de chiffres clés et d’exemples significatifs, ce bilan renseigne sur les actions engagées ou réalisées pour chacun des objectifs du projet communal.

Cette évaluation et les adaptations qui en découlent s’inscrivent pleinement dans la démarche d’amélioration continue, qui est une composante essentielle de ce projet. Le bilan s’est donc enrichi d’un objectif 14 intitulé : “Affirmer la dimension sociale de l’économie” et d’une action nommée : “Poursuivre la démarche d’amélioration de la qualité des eaux du fleuve Hérault” qui a été proposée par le Conseil local de développement durable, instance de dialogue et de partenariat. De plus, des “zooms” mettent désormais en valeur plusieurs actions concrètes, à travers le contrat passé et le résultat atteint.

La Ville d’Agde s’est développée grâce à ses atouts géographiques et climatiques exceptionnels. Pour qu’elle puisse continuer à s’épanouir, il est temps de (re)prendre conscience que la Nature, comme l’être humain, est vivante et doit être respectée. C’est une ligne directrice du projet communal de développement durable, qui se traduit dans le bilan, et pourrait être résumée ainsi : tout est vivant, tout est dépendant ! Nous en sommes conscients.



# 1 • AMENAGER LES ESPACES DE NATURE

---

**01** - ENGAGER UN PROGRAMME DE PLANTATION DONT L'OBJECTIF SERA D'AUGMENTER LE PARC EXISTANT D'ARBRES D'ESSENCES MÉDITERRANÉENNES

▶ Plantation de 730 arbres en un an

▶ Engagement avec la société Carpostal : pour 1 abonnement acheté, 1 arbre sera planté. Pour la première année, 1 093 arbres seront plantés

**02** - AMÉNAGER DES SENTIERS DE PROMENADE AINSI QUE DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE DANS LES SECTEURS DES VERDISSES, DES CHAMPS BLANCS ET DU PETIT PIOCH CONSTITUTIFS DE LA CEINTURE VERTE

▶ Mise en œuvre d'un schéma d'intervention foncière aux Verdisses, avec l'achat de 11 940 m<sup>2</sup> en 2010

▶ Lancement d'un Programme d'Aménagement des Espaces Naturels (PAEN)

**03** - CRÉER UN LIEU D'ACCUEIL DU PUBLIC ET UN PARCOURS D'INTERPRÉTATION AU CŒUR DE LA RÉSERVE NATURELLE DU BAGNAS

▶ Lancement des travaux de création d'un Observatoire

---



# 1 • AMENAGER LES ESPACES DE NATURE

## ZOOM

LE CONTRAT  
LE RÉSULTAT

- ▶ Mettre en œuvre un programme de plantation d'arbres.
- ▶ Parmi les 730 arbres, 500 arbres ont été plantés sur la route de Fesques et Cadières et 178 sur celle de Rochelongue. Objectif en partie atteint.

## EN SAVOIR PLUS...

CONNAISSEZ-VOUS LES ESSENCES MÉDITERRANÉENNES, PLANTÉES PAR LA VILLE D'AGDE ?

**L'ARBOUSIER** ▶ Petit arbre de la famille des éricacées, il préfère les sols acides, riches et bien drainés et une exposition ensoleillée sous un climat doux. Il offre de jolis fruits comestibles en hiver, dont la forme et la couleur, rouge orangé, lui ont valu le surnom d' "arbre aux fraises". L'arbose, riche en vitamine C, dont la chair est acidulée et sucrée, sert à préparer des confitures et des gelées.



**L'OLIVIER** ▶ Arbre de la famille des oléacées. Il pousse dans les sols pierreux et est exigeant en lumière. L'olivier craint le froid. Il résiste jusqu'à -10°C en repos végétatif hivernal, il craint l'humidité, mais supporte par contre des sécheresses exceptionnelles et ne souffre que peu de l'action des vents violents. La variété du fruit dépendra de la destination finale, olives de table ou huile d'olive ou les deux.



**LE PIN PARASOL** ▶ Arbre de la famille des pinacées poussant dans les bois ou les maquis, où il est souvent associé au chêne vert et au pin d'Alep. Il préfère les terrains secs, mais s'accommode très bien de sols profonds et frais. On l'utilise parfois pour assainir les zones marécageuses ou fixer les dunes. Sa longévité est estimée à 250 ans. Ses fruits, les pignons, sont utilisés en pâtisserie, en garniture de salades ou encore dans des plats sucrés et salés.



## 2 • ORGANISER LES DEPLACEMENTS DOUX ET COLLECTIFS

**01 - ADAPTER LE RÉSEAU DE TRANSPORTS PUBLICS AUX EXIGENCES NOUVELLES DES POPULATIONS AGATHOISE ET ESTIVANTE EN AUGMENTANT LE CADENCEMENT DES LIGNES ET EN DESSERVANT L'ENSEMBLE DES QUARTIERS DE LA COMMUNE**

- ▶ 1/4 des déplacements des enfants vers les centres de loisirs effectués en transports en commun
- ▶ Mise en place de l'offre de navettes pendulaires de transport en commun pendant l'été vers les plages
- ▶ Réalisation d'une plateforme multimodale à la cave coopérative

**02 - AMÉNAGER UN MAILLAGE DE PISTES CYCLABLES PERMETTANT DE CIRCULER SANS ENTRAVE D'UN POINT À UN AUTRE DU TERRITOIRE COMMUNAL**

- ▶ Réalisation de voies douces soit un investissement total de 374 000 euros
- ▶ Réalisation de 13 zones de rencontre pour sécuriser la circulation des piétons, des vélos et des voitures
- ▶ Installation de 8 parcs à vélo sur 5 sites en 2010

**03 - TRAITER LES SECTEURS ROUTIERS QUI PRÉSENTENT UN RISQUE EN TERMES DE SÉCURITÉ**

- ▶ Installation de 9 ralentisseurs ou coussins berlinois, après étude de comptage des vitesses constatées
- ▶ Etude de faisabilité menée par le Conseil Général et Réseau Ferré de France pour sécuriser les 2 passages à niveau situés sur la commune en cours
- ▶ Etude du Conseil Général relative à l'aménagement de la voie rapide en boulevard urbain sécurisé en cours



# 2 • ORGANISER LES DEPLACEMENTS DOUX ET COLLECTIFS

## ZOOM

LE CONTRAT  
LE RÉSULTAT

- ▶ Mettre en œuvre le Schéma Directeur des voies douces
- ▶ Réalisation de 2,2 km de voies douces dont 1 km de bande cyclable à Saint Vincent et d'une voie verte de 850 m à Rochelongue. Objectif atteint !

## EN SAVOIR PLUS...

LE SCHÉMA DIRECTEUR DES VOIES DOUCES DE LA VILLE A POUR AMBITION :

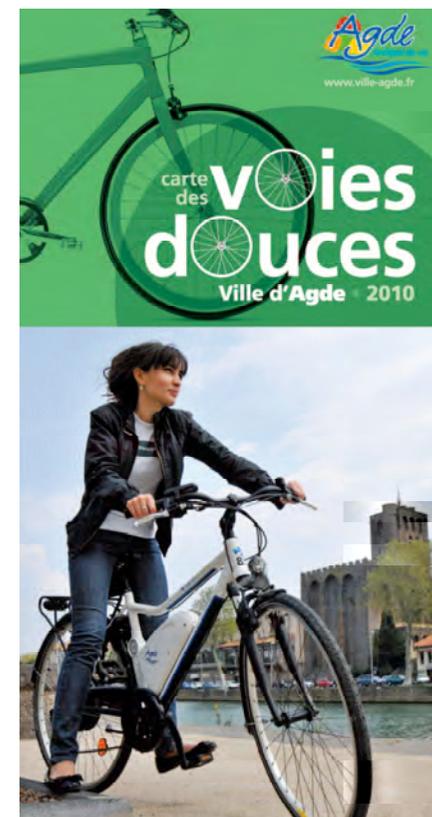
- ▶ d'assurer l'intégralité de la liaison par voies cyclables ou mixtes entre les différents pôles de l'Archipel,
- ▶ de créer un réseau de circulations douces sécurisées en centre-ville,
- ▶ d'aménager la desserte des établissements scolaires,
- ▶ de favoriser la multi-modalité et les échanges entre les différents modes de transports alternatifs

CONNAISSEZ-VOUS TOUTES LES VOIES DOUCES ?

- ▶ Consultez la carte sur le site : [www.ville-agde.fr](http://www.ville-agde.fr) pour vous déplacer à pied, en vélo... C'est aussi bon pour la santé que pour l'environnement.

LE PETIT + SANTÉ

- ▶ 20 minutes de marche quotidienne, c'est réduire les risques d'accidents cardio-vasculaires !



# 3 • GARANTIR LA QUALITE DES ESPACES AQUATIQUES

## 01 - RENFORCER LA DÉMARCHE DE CONTRÔLE EN CONTINU DE LA QUALITÉ DES EAUX PORTUAIRES ET DES EAUX DE BAINNADE

- ▶ Obtention du Pavillon Bleu pour 10 plages et pour les ports
- ▶ Amélioration de la qualité des eaux du port Ambonne : suivi de la réalisation des travaux de reprise de branchements des copropriétés identifiées, chemisage de 300 m de réseau d'eaux usées avenue de la Joliette et pompage tous les 3 jours en août du réseau d'eau pluviale pour la rejeter dans le réseau d'eaux usées



## 02 - POURSUIVRE LA DÉMARCHE ENGAGÉE PAR LA COMMUNE VISANT À AMÉLIORER LA QUALITÉ DES PLAGES DU CAP D'AGDE, DU GRAU D'AGDE ET DE LA TAMARISSIÈRE

- ▶ 100% des analyses des eaux de baignade effectuées sont conformes. Sur environ 290 analyses, 120 ont été imposées par la réglementation et 170 ont été réalisées en plus, dans une démarche qualité
- ▶ Amélioration des équipements de proximité des plages (installation de 3 douches, 4 toilettes et 10 poubelles semi enterrées)
- ▶ Rechargement de la plage du Grau d'Agde (8 600 m<sup>3</sup>)
- ▶ Augmentation du volume de sable de plus de 5 000 m<sup>3</sup> sur la plage de St Vincent en 1 an
- ▶ Accroissement du volume de sable de la plage Héliopolis d'environ 1 900 m<sup>3</sup> en 1 an



# 3 • GARANTIR LA QUALITE DES ESPACES AQUATIQUES



► Lancement d'une étude par la CAHM pour la création de 2 ouvrages de protection (brise-lames et tenons) qui sera suivie d'un rechargement de 25 000 m<sup>3</sup> de sable sur la plage du Grau d'Agde

► Augmentation de 35 % de la superficie totale des plages durant cette dernière décennie

**03 - GÉNÉRALISER L'AUTO-SURVEILLANCE DES RÉSEAUX D'EAUX USÉES ET D'EAUX PLUVIALES**

► Installation de 9 systèmes de télégestion sur des postes de relevage

**04 - POURSUIVRE LA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES EAUX DU FLEUVE HÉRAULT**

► Contrôle du suivi du milieu et réalisation de bilans d'auto-surveillance de la station d'épuration Posidonia

► 100 % des prélèvements obligatoires effectués sont conformes. Sur les 103 analyses réalisées en amont d'Agde et au niveau de l'embouchure, 87 concernent des analyses obligatoires et 16 concernent des auto-contrôles



# 3 • GARANTIR LA QUALITE DES ESPACES AQUATIQUES

## ZOOM

### LE CONTRAT

► Obtenir le Pavillon Bleu.

C'est quoi le Pavillon Bleu ?

C'est un éco-label qui garantit un environnement de qualité pour des communes balnéaires et des ports de plaisance. Il est attribué sur une base volontaire, annuelle, positive et évolutive, à partir de 4 grandes familles de critères : l'éducation à l'environnement, l'environnement général, la gestion des déchets et la gestion de l'eau.

### LE RÉSULTAT

► 10 plages et les 2 ports du Cap d'Agde et d'Ambonne ont été labellisés. Objectif atteint !

## EN SAVOIR PLUS...

CONNAISSEZ-VOUS LES PLAGES AYANT OBTENU LE PAVILLON BLEU ?

- La Tamarissière
- Le Grau d'Agde
- St Vincent
- Les Battuts
- Rochelongue
- Richelieu
- La Plagette
- La Roquille
- Héliopolis
- Plage Naturiste



# 4 • REALISER DES ECONOMIES D'ENERGIE

**01 - AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX EN METTANT EN PLACE LES MOYENS D'INFORMATION ET DE SUIVI DE LA CONSOMMATION DE FLUIDES**

► Poursuite du programme Display (affichage du positionnement énergétique du bâtiment, sensibilisation des usagers, installation d'équipements économes en énergie). Ce qui a permis de réaliser une économie de près de 6 % sur la consommation globale de sites pilotes (Espace Mirabel, Maison des Savoirs, Palais des Sports et groupe scolaire Albert Camus)

► Réalisation d'un audit énergétique sur l'Hôtel de ville Mirabel

► Participation à "Earth hour" en mars 2010 (extinction des lumières sur les façades de la Cathédrale, de la Maison du Cœur de Ville ainsi que de la Maison des Savoirs). Ce qui a permis de réaliser une économie de 617 kWh

**02 - OPTIMISER LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES SUR LE RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC EN RÉDUISANT LES PUISSANCES TOUT EN AUGMENTANT LE CONFORT D'ÉCLAIREMENT**

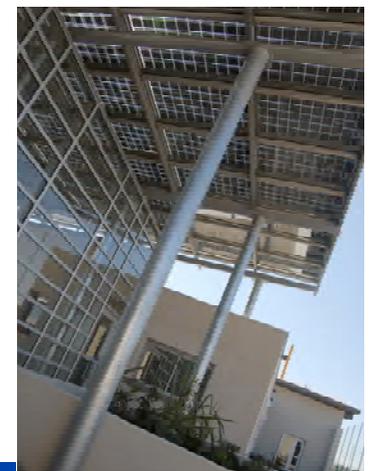
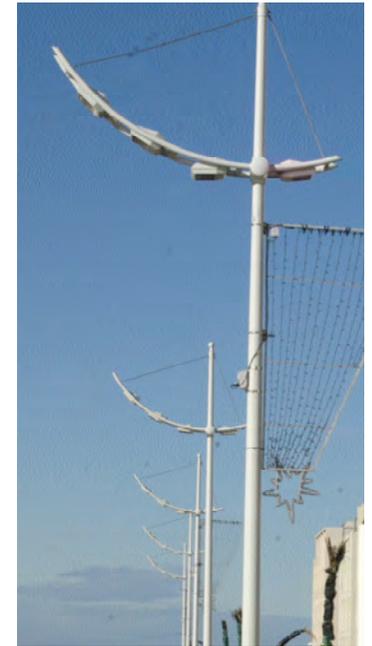
► Changement d'environ 1 100 luminaires et recyclage de 6 450 lampes

► Economie d'environ 685 000 kWh correspondant à la consommation annuelle moyenne de 229 ménages grâce à l'installation d'horloges et la réduction des puissances des compteurs soit environ 57 tonnes de CO<sup>2</sup> évités

► 300 heures économisées chaque année grâce à l'installation de 78 horloges pour rationaliser les temps d'éclairage

**03 - PARTICIPER À LA PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE EN PROCÉDANT À L'AMÉNAGEMENT D'INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES SUR DES SITES COMMUNAUX**

► Production de 16 634 kWh d'électricité "verte" grâce aux installations photovoltaïques du Groupe Scolaire du Littoral, facturés 11 538 euros

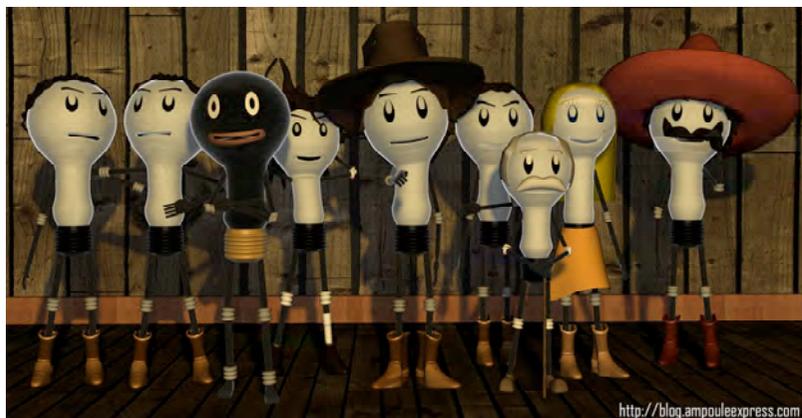


# 4 • REALISER DES ECONOMIES D'ENERGIE

## ZOOM

LE CONTRAT  
LE RÉSULTAT

- ▶ Maîtriser la consommation globale du réseau d'éclairage public avec un objectif de - 12 % à parc constant
- ▶ - 14 %. Objectif dépassé !



## EN SAVOIR PLUS...

QUE DEVIENNENT LES LAMPES CHANGÉES ?

- ▶ Le verre (88 %) est réutilisé pour fabriquer des abrasifs, des isolants pour le bâtiment et même des bouteilles.
- ▶ Les métaux (5 %) sont réintégrés dans les filières de fabrication de divers produits neufs, canettes, bijoux, etc.
- ▶ Les plastiques (4 %) font souvent l'objet d'une revalorisation thermique par incinération (combustibles pour cimenteries).
- ▶ Les poudres (3 %) sont enfouies et le mercure (0,005 %) est recyclé ou neutralisé.

# 5 • P **RESERVER LA RESSOURCE EN EAU**

**01 - OPTIMISER LA GESTION QUANTITATIVE DE L'EAU EN AMÉLIORANT LE RENDEMENT DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION ET EN MAÎTRISANT LA CONSOMMATION DES SERVICES MUNICIPAUX**

▶ Suivi régulier en temps réel de la consommation d'eau par les services gestionnaires. Ce qui a permis de réaliser une économie d'environ 9 % sur la consommation globale

▶ Doublement du nombre de gros compteurs municipaux équipés de la télé-relève, soit un total de 44 compteurs actuellement. L'objectif étant d'atteindre 50 compteurs en 2011

**02 - OPTIMISER LA GESTION QUALITATIVE DE L'EAU EN POURSUIVANT L'EXTENSION DES RÉSEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT SUR LE GRAU D'AGDE AFIN DE RÉDUIRE LE NOMBRE D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT AUTONOME NON-CONFORMES**

▶ Travaux d'extension du réseau d'assainissement en 2009, pour un montant de 800 000 euros environ, représentant 800 m de réseau gravitaire

▶ Réalisation de 60 branchements au réseau collectif et de 1 poste de relevage

**03 - RÉUTILISER LES EAUX TRAITÉES OU METTRE EN ŒUVRE L'EXTENSION D'UN RÉSEAU D'EAU BRUTE À DES FINS D'ARROSAGE DES ESPACES VERTS PUBLICS**

▶ Etude en cours sur l'irrigation avec de l'eau brute, en partenariat avec la Compagnie du Bas Rhône Languedoc



# 5 • P **RESERVER LA RESSOURCE EN EAU**

## **ZOOM**

LE CONTRAT  
LE RÉSULTAT

- ▶ Maîtriser la consommation d'eau des services municipaux.
- ▶ - 8,6 % de la consommation d'eau en 2009 par rapport à 2008 ce qui représente plus de 2,5 millions de baignoires ou près de 345 millions de bouteilles d'eau.  
Objectif atteint !



## **EN SAVOIR PLUS...**

▶ La ville s'engage dans une démarche d'éco-conception des espaces publics, en prenant en compte les aspects environnementaux comme la gestion maîtrisée des consommations d'eau, dès le stade des études de conception. Par exemple, des espèces végétales, adaptées au climat méditerranéen, ayant de faibles besoins en eau, ont été plantées sur plusieurs ronds points.



# 6 • ASSURER LA BIO-DIVERSITE

---

**01 - METTRE EN ŒUVRE DES PLANS DE GESTION PARTAGÉE POUR CHACUN DES ESPACES NATURELS REMARQUABLES ET RENFORCER LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS QUI CONTRIBUENT À ASSURER LA BIODIVERSITÉ**

- ▶ Elaboration du document d'objectifs du site Natura 2000 du Bagnas avec l'ADENA
- ▶ Poursuite de la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 "carrières de Notre Dame de l'Agenouillade" avec la CAHM
- ▶ Mise en place de la démarche Natura 2000 "cours inférieur de l'Hérault" avec la CAHM
- ▶ Etablissement d'un suivi morpho-dynamique (bilans sédimentaires), écologique et photographique des plages
- ▶ Mise en place de bouées pour l'amarrage des bateaux de plongée sur le site des Tables
- ▶ Installation d'un rucher école, composé de 14 ruches, en mars 2010 au pied du Mont Saint Loup, en partenariat avec le syndicat apicole "L'abeille héraultaise", qui permettra d'améliorer l'implantation de l'espèce et de former au métier d'apiculteur
- ▶ Elaboration d'un Plan de gestion du bois de la Tamarissière par l'Office National des Forêts pour le compte de la SODEAL



# 6 • ASSURER LA BIO-DIVERSITE

●●● **02** - METTRE EN ŒUVRE UNE NOUVELLE CAMPAGNE D'IMMERSION DE RÉCIFS ARTIFICIELS POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA RESSOURCE

▶ En complément de l'immersion de récifs artificiels l'an dernier, réalisation de 85 plongées pour suivre le positionnement et la colonisation des différents modules

▶ Les 72 petits métiers de pêche qui ont débarqué à la Criée représentent environ 12 % de la quantité totale de poissons et 24 % du chiffre d'affaires, ce qui prouve la qualité et la diversité des espèces pêchées

**03** - VÉGÉTALISER LES ESPACES PUBLICS AU MOYEN D'ESSENCES QUI FAVORISENT LE DÉVELOPPEMENT DES ESPÈCES ET RÉDUIRE SENSIBLEMENT L'USAGE DE PESTICIDES

▶ Poursuite de l'utilisation systématique par tous les services municipaux de produits anti-germinatifs beaucoup moins agressifs pour l'environnement



## ZOOM

LE CONTRAT

▶ Favoriser le développement de la ressource halieutique.

LE RÉSULTAT

▶ Lancement du projet Bioestore au Printemps 2010, qui consiste à capturer des larves de poisson, les faire grossir et les réintroduire en mer. En milieu naturel, sur 100 œufs pondus, 1 seul poisson devient adulte. Avec ce procédé, 20 deviennent adultes. Objectif en partie atteint.

## EN SAVOIR PLUS...

▶ Ces éco-récifs sont fabriqués en béton écologique, à partir de coquilles d'huîtres, et conçus en fonction des différents cycles de vie et des besoins des poissons.

QUELS ANIMAUX VONT POUVOIR SE DÉVELOPPER DANS CES ÉCO-RÉCIFS ?

▶ Le loup, la dorade royale, le sar, le homard, le congre et la cigale de mer.

# 7 • OPTIMISER LA GESTION DES DECHETS

**01** - CRÉER UNE PLATEFORME DE COMPOSTAGE DE DÉCHETS VERTS ET FAVORISER LA PRATIQUE DU COMPOSTAGE INDIVIDUEL

▶ Réalisation de l'aire de compostage de déchets verts

**02** - DÉVELOPPER LES DISPOSITIFS DE TRI SÉLECTIF ET DE COLLECTE AFIN DE FAVORISER LES PRATIQUES PROPRES

▶ Poursuite du renforcement de la sensibilisation des usagers, en partenariat avec le SICTOM et ses ambassadeurs du tri

▶ Communication de messages d'information à destination des usagers directement sur les camions bennes à ordures ménagères

▶ Installation de 6 modules enterrés avenue des Sergents et de 2 au Village Naturiste

**03** - AMÉLIORER LA GESTION DES DÉCHETS AU SEIN DES SERVICES PUBLICS EN OPTIMISANT LE TRI SÉLECTIF DANS LES GROUPES SCOLAIRES ET DANS L'ENSEMBLE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

▶ Lancement d'une étude sur l'ensemble des bâtiments municipaux pour optimiser le tri sélectif

▶ Mise en place de 5 nouveaux points de collecte des piles, ouverts au public, soit un total de 23

▶ 210 kg de piles et batteries collectées, dont 60 kg collectés dans les écoles

▶ 100 % des portables professionnels changés cette année ont été recyclés



# 7 • OPTIMISER LA GESTION DES DECHETS

## ZOOM

LE CONTRAT  
LE RÉSULTAT

- ▶ Favoriser la pratique du compostage individuel.
  - ▶ 955 foyers ont déjà été équipés depuis septembre 2007.
- 128 équipements individuels de compostage ont été distribués en 2009.  
Objectif en partie atteint.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

TOUS LES DÉCHETS ORGANIQUES SONT COMPOSTABLES :

- ▶ Les déchets de cuisine (épluchures, marcs et filtres à café, coquilles d'œufs...),
- ▶ Les déchets de maison (mouchoirs en papier, papiers journaux non illustrés, cendres de bois... ),
- ▶ Les déchets de jardin (tontes de gazon, fleurs fanées, feuilles...),

LES LOMBRICOMPOSTEURS, petits et sans odeur, permettent aux gens ne disposant pas de terrain d'avoir un moyen de recycler leurs déchets fermentescibles.

Prix de vente du kit composteur : 10 euros.

Demandez-le au SICTOM au 04 67 98 45 83.



# 8 • AFFIRMER L'ECO-EXEMPLARITE

## DES SERVICES PUBLICS

---

**01 - ELABORER UN PLAN DE FORMATION DES AGENTS DE LA COLLECTIVITÉ AUX NOTIONS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

▶ Réalisation de la deuxième partie du plan avec la formation de 25 agents municipaux, en qualité d'ambassadeurs du développement durable au sein de la mairie (2 journées)

▶ Enseignement de la musique durable au bénéfice de 19 agents de l'école de musique

**02 - RÉORGANISER LES DÉPLACEMENTS DES AGENTS MUNICIPAUX ET OPTER POUR L'ACQUISITION DE VÉHICULES DE SERVICES NON-POLLUANTS**

▶ Poursuite de la rationalisation des transports pour les chantiers réalisés par les services de la ville, soit environ 27 000 km parcourus de moins par la régie voirie, équivalent à 9,5 tonnes de CO<sup>2</sup> en moins

▶ Achat de 2 véhicules électriques

**03 - FAVORISER LES ACHATS DURABLES ET DÉVELOPPER LES ÉCHANGES DÉMATÉRIALISÉS**

▶ Lancement de 8 marchés publics dans une démarche durable pleinement aboutie (maîtrise d'œuvre, travaux, fournitures et services)

▶ Réduction de la consommation de papier de la ville de - 17,5 %, soit 600 000 feuilles de moins ou 57 arbres épargnés

▶ Achat de 25 portables solaires, fabriqués en matières non polluantes et recyclables

---



# 8 • AFFIRMER L'ECO-EXEMPLARITE

## DES SERVICES PUBLICS

### ZOOM

LE CONTRAT

▶ Réduire la consommation de papier de 10 % par an pendant 3 ans, pour atteindre - 30 % la troisième année.

LE RÉSULTAT

▶ - 17,5 % pour la deuxième année. Objectif en partie atteint.

### EN SAVOIR PLUS...

▶ 1 arbre permet de fabriquer 11 000 feuilles environ, soit 22 ramettes de 500 feuilles.

### RECETTE DU PAPIER

Pour fabriquer 1 kg de papier, il faut :

- ▶ 3 kg de bois
- ▶ 60 litres d'eau
- ▶ un peu de chlore
- ▶ beaucoup d'énergie

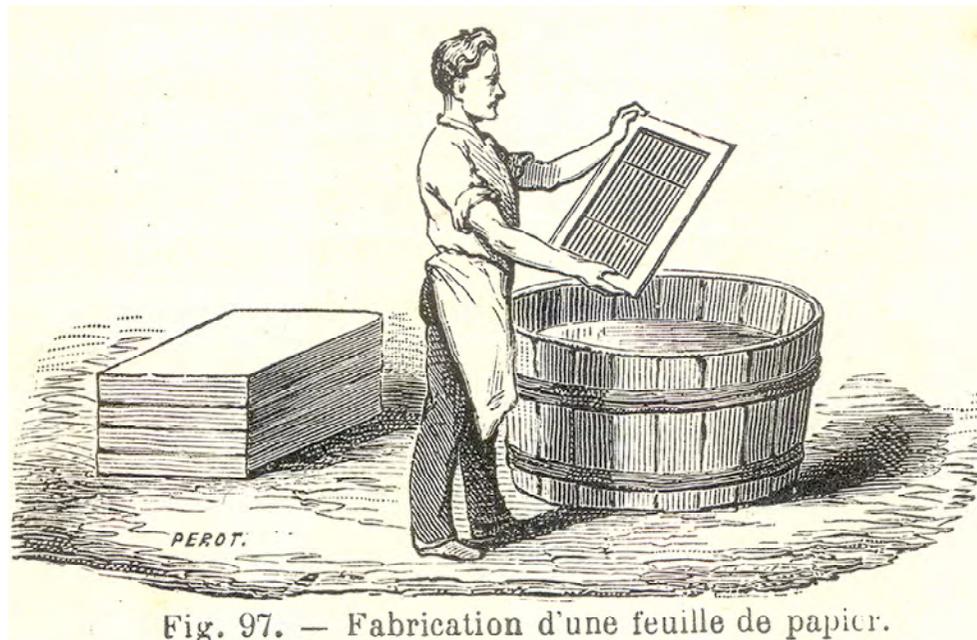


Fig. 97. — Fabrication d'une feuille de papier.

# 9 • METTRE EN OEUVRE LES PRINCIPES

## DE LA CONSTRUCTION ET DE L'AMENAGEMENT DURABLES

**01** - INSCRIRE LES PRESCRIPTIONS DU PROJET COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE PLAN LOCAL D'URBANISME QUI SERA L'ABOUTISSEMENT DE LA PROCÉDURE DE RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

▶ Aboutissement de la première phase d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme avec la validation du diagnostic territorial

▶ Elaboration du Plan d'Aménagement et de Développement Durable en cours

**02** - CRÉER UNE NOTICE "DÉVELOPPEMENT DURABLE" À INCLURE DANS LES DOSSIERS DE PERMIS DE CONSTRUIRE RETIRÉS EN MAIRIE D'AGDE

▶ Envoi aux futurs acquéreurs dans le cadre des Déclarations d'Intention d'Aliéner sur les terrains à bâtir en utilisant les deux notices existantes de l'ADEME "Construire autrement" et "Une maison pour vivre mieux"

**03** - DÉVELOPPER LES TECHNIQUES ALTERNATIVES DANS LE CADRE DE L'AMÉNAGEMENT DES PROJETS URBAINS (RÉALISATION DE CHAUSSÉES RÉSERVOIRS, AMÉNAGEMENT DE NOUES, RÉUTILISATION DES EAUX DE PLUIE À LA PARCELLE...)

▶ Etude en cours de finalisation d'un schéma directeur de réseau pluvial

▶ Réalisation de trois bassins de rétention au Capiscol



# 9 • METTRE EN OEUVRE LES PRINCIPES

## DE LA CONSTRUCTION ET DE L'AMENAGEMENT DURABLES

### ZOOM

LE CONTRAT

▶ Elaborer un Plan Local d'Urbanisme.

LE RÉSULTAT

▶ Réalisation du diagnostic territorial. Objectif en partie atteint.

### EN SAVOIR PLUS...

▶ Le Plan Local d'Urbanisme intègre le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Celui-ci fixe les grands principes et orientations devant être respectés pour l'aménagement et la construction sur le territoire communal. Il affirme la détermination de la municipalité à accompagner et maîtriser l'aménagement de la commune pour assurer les conditions du développement durable.

### LE PLU EN 4 PHASES

▶ N° 1 : Elaboration du diagnostic partagé,

▶ N° 2 : Définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable de la commune et évaluation environnementale,

▶ N° 3 : Mise en forme du PLU,

▶ N° 4 : Concertation et adoption du PLU en Conseil Municipal.



# 10 • FAVORISER LA CITOYENNETE ET L'EDUCATION

---

**01** - OUVRIR UN CENTRE DE RESSOURCES ET DE DOCUMENTATION SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À DESTINATION DES ÉLÈVES DES ÉCOLES PRIMAIRES ET ÉLABORER AVEC LA COMMUNAUTÉ SCOLAIRE UN "AGENDA 21 JUNIOR"

- ▶ Actions de développement durable, en partenariat avec les écoles primaires et en temps périscolaire
- ▶ Lancement de l'étude d'ingénierie pour la création du centre de ressources

**02** - DÉVELOPPER DES ACTIONS DE COMMUNICATION CONSACRÉES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE AFIN DE SENSIBILISER LES AGATHOIS AUX ENJEUX ÉCOLOGIQUES ET AUX PRATIQUES PROPRES À DÉVELOPPER

- ▶ Participation de la ville d'Agde depuis deux ans à la Semaine du Développement Durable avec une quarantaine d'animations sur toute la commune (Domaine Saint Martin, Cœur de Ville, écoles, Maison des Savoirs, Palais des Congrès...)



# 10 • FAVORISER LA CITOYENNETE ET L'EDUCATION



## 03 - POURSUIVRE LE PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

- ▶ Adhésion au projet global de réussite éducative : 100 familles concernées
- ▶ Les vacanciers à l'école coordonnés à la mesure Darcos : 25 enfants suivis, avec amélioration des apprentissages pour 20 enfants
- ▶ Ouverture culturelle éducative et sportive : 26 enfants inscrits, avec impact positif sur le comportement général pour 20 d'entre eux
- ▶ Ateliers lecture/écriture et atelier langage (CP, CE1 et maternelle) : 26 enfants participants dont 23 ont eu une amélioration visible des résultats scolaires

## 04 - OFFRIR DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES DES MENUS ÉQUILIBRÉS À BASE DE PRODUITS DE QUALITÉ ET METTRE EN PLACE DES ACTIONS D'ÉDUCATION NUTRITIONNELLE DANS LE BUT DE LUTTER CONTRE L'OBÉSITÉ INFANTILE

- ▶ Restauration scolaire : offre quotidienne de menus équilibrés à base de produits de qualité et 1 repas par mois à base de produits bio
- ▶ 75 % des enfants interrogés aiment manger au restaurant scolaire, d'après l'enquête de satisfaction réalisée en novembre 2009
- ▶ Réalisation de dix actions d'éducation nutritionnelle avec la SOGERES dans le temps périscolaire



# 10 • FAVORISER LA CITOYENNETE ET L'EDUCATION

## ZOOM

### LE CONTRAT

► Sensibiliser les Agathois aux enjeux du Développement Durable, à l'occasion du week-end à Saint Martin en avril 2009.

### LE RÉSULTAT

► Petits et grands sont venus nombreux à la 2<sup>ème</sup> édition agathoise de la Semaine du Développement Durable, soit environ 500 enfants et 900 adultes au total. Objectif atteint !



## EN SAVOIR PLUS...

► Des élèves de CM2 de l'école Victor Hugo du Grau d'Agde ont participé à la réalisation du film "Le Temps d'un rêve". "Super DD", un nouveau héros et une manière originale de sensibiliser les jeunes au Développement Durable. Et ce n'est qu'un début... Vidéo disponible sur le site : [www.ville-agde.fr](http://www.ville-agde.fr).



# 11 • RENFORCER LES SOLIDARITES

**01 - AMÉLIORER L'OFFRE DE SERVICES ACCESSIBLES AUX PERSONNES SOUFFRANT D'UN HANDICAP ET AMÉNAGER DES AIRES PAYSAGÉES DE REMISE EN FORME INTERGÉNÉRATIONNELLES**

▶ Programmation du 1<sup>er</sup> forum Handicap de la Ville  
“Le Handicap fait son cirque”

▶ 4 heures hebdomadaires d'activités effectuées par les agents municipaux dans les établissements Baldy et Fages. 7 heures hebdomadaires avec l'hôpital de Jour, le CCAS et l'atelier relais (Education Nationale)

▶ Installation d'un “Fitness parc” au Château Laurens avec 6 ateliers de remise en forme

**02 - RENFORCER LES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION SANITAIRE EN DIRECTION DES ENFANTS ET DES SENIORS**

▶ Prévention des conduites à risque, en partenariat avec les infirmeries des collèges et lycée, le planning familial, Episode...

▶ Sensibilisation globale des jeunes aux problèmes de l'audition sur la mise en garde d'utilisation des écouteurs

**03 - FÉDÉRER LES ACTIONS HUMANITAIRES DANS UN PROJET DE COOPÉRATION GLOBAL**

▶ Partenariat avec la ville de Tata (Maroc) sur l'assainissement, la collecte et le traitement des déchets ménagers, dans le cadre de la coopération décentralisée



# 11 • RENFORCER LES SOLIDARITES

## ZOOM

LE CONTRAT

► Mettre en œuvre un programme d'éducation routière.

LE RÉSULTAT

► 503 élèves formés pour l'année scolaire 2009-2010 par les moniteurs de la Police Municipale.  
Objectif atteint !

## EN SAVOIR PLUS...

► 45,5 % des collégiens scolarisés sur Agde ont bénéficié d'une information sur les règles de sécurité routière et d'une préparation à l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière de niveau 1 (examen obligatoire et préalable au passage du Brevet de Sécurité Routière) et l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière de niveau 2 (examen obligatoire et préalable au passage du permis de conduire), ce qui représente 266 jeunes en 5<sup>ème</sup> et 237 jeunes en 3<sup>ème</sup>.



# 12 • PROMOUVOIR L'ECO-TOURISME

**01 - VALORISER LES ESPACES NATURELS REMARQUABLES (GRANDE CONQUE, CANAL DU MIDI, BERGES DE L'HÉRAULT...) EN AMÉNAGEANT DES PARCOURS D'INTERPRÉTATION PIÉTONNIERS ET EN ORGANISANT LEUR MISE EN LUMIÈRE**

▶ Mise en place de pontons flottants en libre service pour la desserte des bateaux le long de l'Hérault

▶ Etude d'implantation de 2 tables de lecture du paysage au Mont Saint-Loup

**02 - DIVERSIFIER L'OFFRE DE DÉPLACEMENTS DOUX**

▶ Poursuite de l'expérimentation de navettes au Cap d'Agde entre les plages est et ouest, en passant par le Centre-Port

▶ Plus de 22 000 personnes par mois ont utilisé les transports en commun pendant l'été 2009 contre 5 000 personnes par mois hors saison

▶ Offre de navettes fluviales, de l'embouchure de l'Hérault au Cœur de Ville, desservant tous les campings situés le long du fleuve

**03 - DÉVELOPPER LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET NOTAMMENT NAUTIQUES EN DIRECTION DES ADULTES ET DES ENFANTS**

▶ 2 868 stagiaires (touristes et scolaires) ont pratiqué la voile au Centre Nautique

▶ Participation à 5 événements autour de la voile pour un total de 11 jours : Championnat de ligue jeunes en optimistes, catamarans et planches à voiles, régates en voile habitable (Escal'Agde et Grand Prix de la Ville), Fête du Nautisme, Salon Nautique d'Automne du Cap d'Agde



# 12 • PROMOUVOIR L'ECO-TOURISME

## ZOOM

LE CONTRAT

► Soutenir la participation des élèves aux classes de mer.

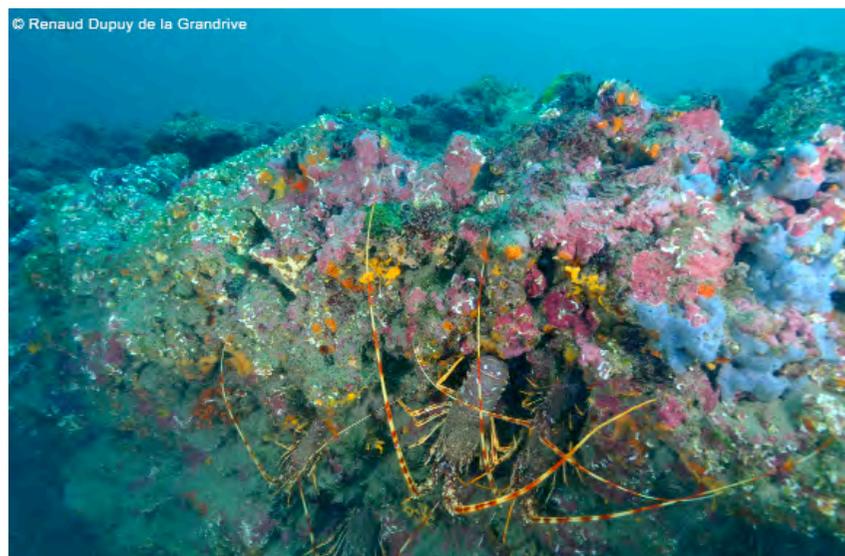
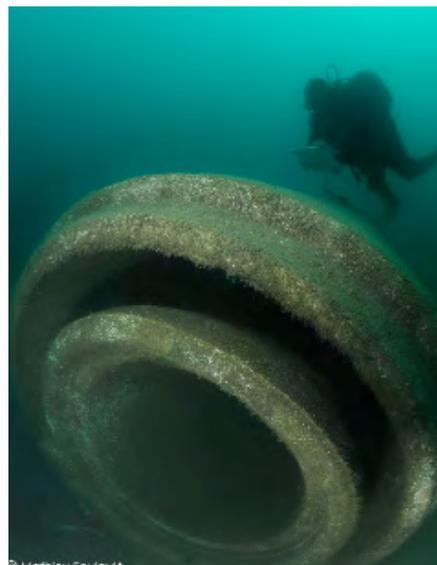
LE RÉSULTAT

► 1 050 élèves ont navigué dans le cadre des classes de mer, soit 30 groupes (avril - juin - septembre et novembre), avec prise en charge de plus de 5 300 heures de cours par la Caisse des Ecoles, ce qui représente un coût total de plus de 30 000 euros. Objectif atteint !

## EN SAVOIR PLUS...

► Les fonds sous-marins du Cap d'Agde recèlent un herbier de posidonies de 2 000 ha, qui bénéficie d'un statut de protection à l'échelon européen (site Natura 2000). Il se développe depuis 35 m de fond jusqu'à la surface de la mer.

C'est l'une des rares prairies sous-marines du Languedoc-Roussillon, maillon indispensable de la chaîne alimentaire, aire de ponte et habitat pour de nombreuses espèces de poissons et de mollusques.



# 13 • CONJUGUER CULTURE ET MEDITERRANEE

---

**01** - AMÉNAGER SUR LE SITE DES CHAMPS BLANCS UN PARC MARITIME INVITANT À LA DÉCOUVERTE DES ESSENCES D'ORIGINE MÉDITERRANÉENNE

▶ Lancement de l'étude paysagère de la planèze, plateau basaltique situé au pied du Mont Saint-Loup, qui intègre le parc maritime

**02** - ORGANISER LA VISITE DES SITES PATRIMONIAUX PRÉSENTANT UNE GRANDE QUALITÉ ARCHITECTURALE DEPUIS LES SITES NAVIGABLES

▶ Recherche de co-financements du programme de coopération territoriale européenne "Odyssea", afin de positionner la ville d'Agde en qualité de "destination antique d'excellence" et de "port d'escale exemplaire de la Méditerranée"

**03** - ÉTABLIR DES PARTENARIATS PRIVILÉGIÉS AVEC PLUSIEURS PORTS DE PLAISANCE DE MÉDITERRANÉE VISANT À ORGANISER UN ITINÉRAIRE CULTUREL MARITIME

---



# 13 • CONJUGUER CULTURE ET MEDITERRANEE

## ZOOM

### LE CONTRAT

► Valoriser l'identité de la ville d'Agde, comptoir culturel maritime, au niveau international.

### LE RÉSULTAT

► Adhésion au programme de coopération européenne "Odyssea". Objectif en partie atteint.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

► Le programme "Odyssea" propose une autre façon de voyager de façon responsable le long d'itinéraires culturels maritimes qui renouent avec l'histoire des ports de la Méditerranée et des civilisations européennes. Une autre façon d'écouter les paysages et patrimoines qui parlent... dans le plus grand respect des traditions, identités et cultures locales et en harmonie avec la Nature.



# 14 • AFFIRMER LA DIMENSION SOCIALE DE L'ECONOMIE

---

## 01 - CRÉER UNE MAISON POUR L'HÉBERGEMENT DES SAISONNIERS

► Abandon du projet par l'ADOMA. Etude relancée notamment sous la forme d'un hébergement en hôtellerie de plein air

## 02 - CONSTRUIRE OU RÉHABILITER DES LOGEMENTS POUR FAVORISER LA MIXITÉ SOCIALE

► Réhabilitation d'un logement au 1<sup>er</sup> étage du Presbytère Saint-Sever par 11 personnes en Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi pour un montant de 50 000 euros environ, d'avril à septembre 2009

► Réhabilitation d'un second logement au 2<sup>ème</sup> étage du Presbytère Saint-Sever par 13 personnes en Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi pour un montant de 48 000 euros environ, de décembre 2009 à mai 2010

► Réhabilitation d'un troisième logement au Presbytère Saint-Sever par 12 personnes employées par l'entreprise d'insertion EVISA pour un montant de 53 000 euros environ, à partir de juin 2010



# 14 • AFFIRMER LA DIMENSION SOCIALE DE L'ÉCONOMIE



## 03 - FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES À LA PERSONNE

► Acquisition d'un second véhicule pour favoriser le transport des personnes à mobilité réduite vers le foyer de la Calade

► Etude sur la mise en place d'un Café-Seniors mensuel et la création d'un Conseil consultatif des retraités

## 04 - DÉVELOPPER L'INSERTION PAR L'ÉCONOMIQUE

► Participation financière à une formation de 90 h intitulée "Atelier Français Langue Etrangère" pour 10 personnes, réalisée par l'établissement Léo Lagrange permettant d'acquérir un niveau minimum de français nécessaire à l'accès à l'emploi ou à une formation qualifiante



# 14 • AFFIRMER LA DIMENSION SOCIALE DE L'ECONOMIE

## ZOOM

LE CONTRAT  
LE RÉSULTAT

- ▶ Mettre en œuvre des chantiers d'insertion.
- ▶ 27 Agathois ont travaillé sur les 3 chantiers de réhabilitation de logements. 3 personnes ont été embauchées, 2 en CDD et 1 en CDI. 2 participants ont des perspectives d'emploi dans une entreprise d'insertion. Un jeune a obtenu son permis B et un autre a validé son CACES, à l'issue du chantier. Objectif atteint !

## EN SAVOIR PLUS...

C'EST QUOI UN CHANTIER D'INSERTION ?

Il permet à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Il met en œuvre des modalités spécifiques et adaptées par le biais d'un Contrat d'Accompagnement à l'Emploi (CAE) pouvant être complété par une formation. En bref, un chantier d'insertion, trois effets positifs :

- ▶ 1- Les participants bénéficient d'un accompagnement professionnel, qui améliore leurs chances d'insertion,
- ▶ 2- Le patrimoine municipal est rénové et valorisé,
- ▶ 3- Le logement créé est mis à la disposition de personnes en situation sociale "alarmante".





**Hôtel de Ville  
Rue Alsace-Lorraine  
CS 20 007  
34 306 AGDE Cedex  
Tél. 04 67 94 60 00**

**Crédits photographiques**

- Laurent Arnaud
- Mathieu Foulquié et Renaud Dupuy de la Grandrive (ADENA)
- Service Communication de la Ville d'Agde : Séverine Vrancken, Laurent Gheysens, Catherine Maurel, Gwenaëlle Moli et Laurent Uroz

**Visuels Plan des Voies Douces et Forum Handicap**

- Atelier Gandalf

© 11/2010 - Service Communication de la Ville d'Agde